

L'approche typologique des paysages franciliens a permis d'identifier les types de paysages capables tant dans leur caractère que dans leur structure d'accueillir l'échelle de projet des grandes éoliennes. Cette approche a permis d'établir la carte de la page 35 qui fait apparaître, à l'échelle de la région Ile-de-France, 7 grands secteurs d'implantation potentiel pour l'éolien qu'il convient à présent d'analyser plus en détail sous l'angle du paysage à travers ses deux dimensions :

- la dimension morphologique ou des structures du paysage,
- la dimension sensible et socio-culturelle

Ce chapitre analyse de façon détaillé les secteurs les plus favorables à l'éolien identifiés dans la phase précédente, soit :

- 1 - Brie, Collines de l'Orxois et Montois
- 2 - Gâtinais
- 3 - Beauce
- 4 - Hurepoix-Yveline
- 5 - Mantois-Drouais
- 6 - Vexin français
- 7 - Plaine de France

Il comprend deux volets principaux :

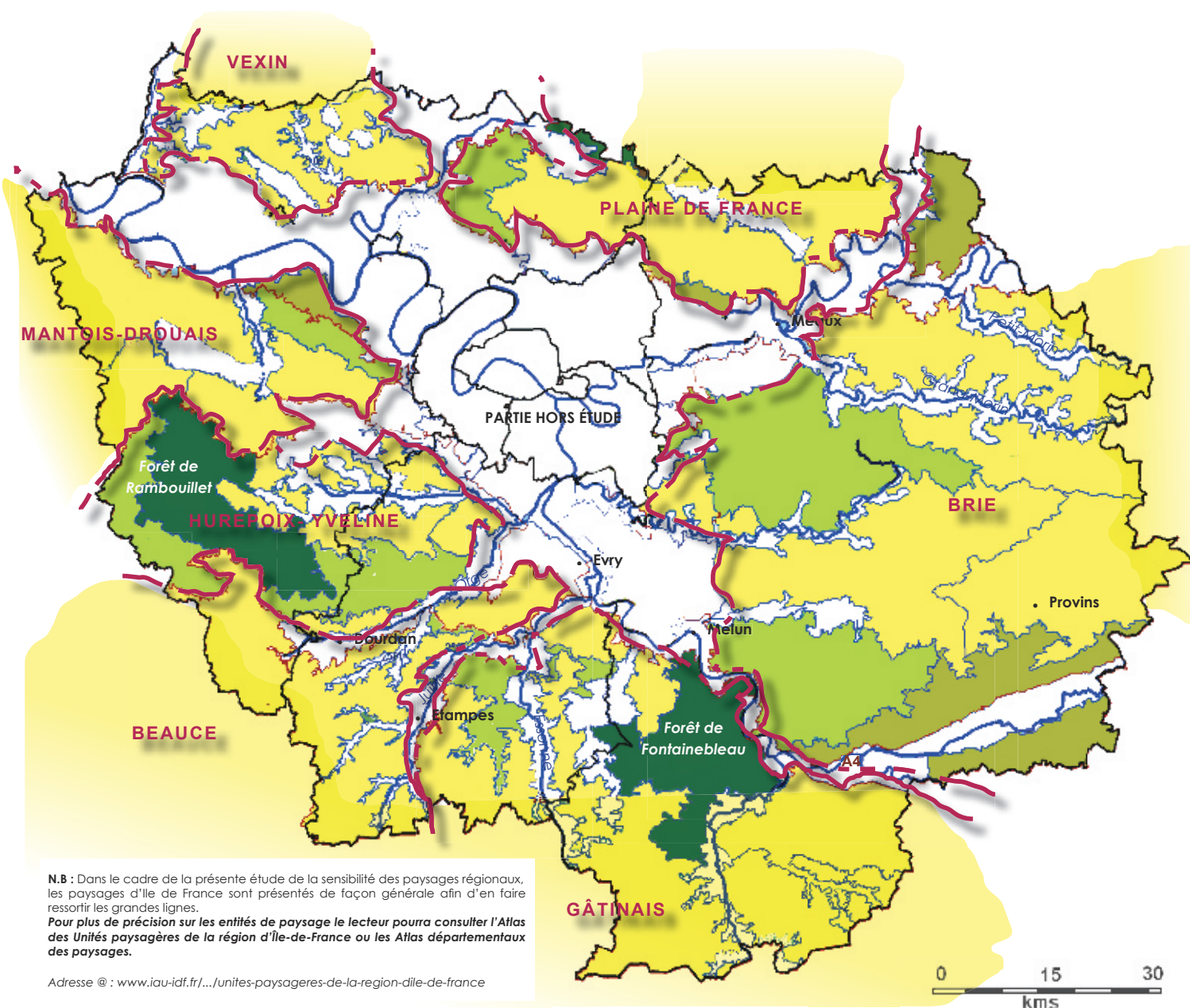
A – Approche des structures de paysage :

Le principe est de reprendre plus précisément chaque unité de paysage potentiellement adaptés à l'éolien identifiés lors de la première étape (analyse typologique) afin de caractériser leur échelle, leur caractère physique (crêtes, ruptures de pentes,...), les buttes, les limites (lisières,...) et identifier les lignes de forces exploitables par l'éolien. Cette analyse se base sur les données de l'Atlas des unités de paysages d'Ile-de-France et des Atlas des paysages départementaux et se place dans la perspective du développement éolien. Chacune des unités de paysage potentiellement adaptées à l'éolien fait l'objet d'un argumentaire appréciant la sensibilité de ces territoires confrontés à l'éolien de moyenne à grande hauteur.

B – Approche socio-culturelle :

Cette phase reprend chaque unité de paysage potentiellement adaptée à l'éolien identifiée lors de la première étape afin de caractériser sa dimension culturelle dans ce qu'elle a de plus emblématique. Identification des grands points de vue, des perspectives visuelles et les secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance sociale et culturelle, confirmée par des protections réglementaires (sites classés, patrimoine mondial de l'UNESCO,...). Cette étape prône volontairement une approche globale et ne retient que les éléments identitaires pertinents à la grande échelle de la région Ile-de-France. Les éléments identitaires plus fins comme les Monuments Historiques, les ZPPAUP, seront repris de façon plus détaillée en fin d'étude lorsque les zones favorables à l'éolien auront été définies (zooms sectoriels).

A l'issue de cette approche, est présentée une hiérarchisation de la sensibilité des paysages et du patrimoine vis-à-vis de l'éolien.



- Les 7 secteurs potentiellement adaptés :

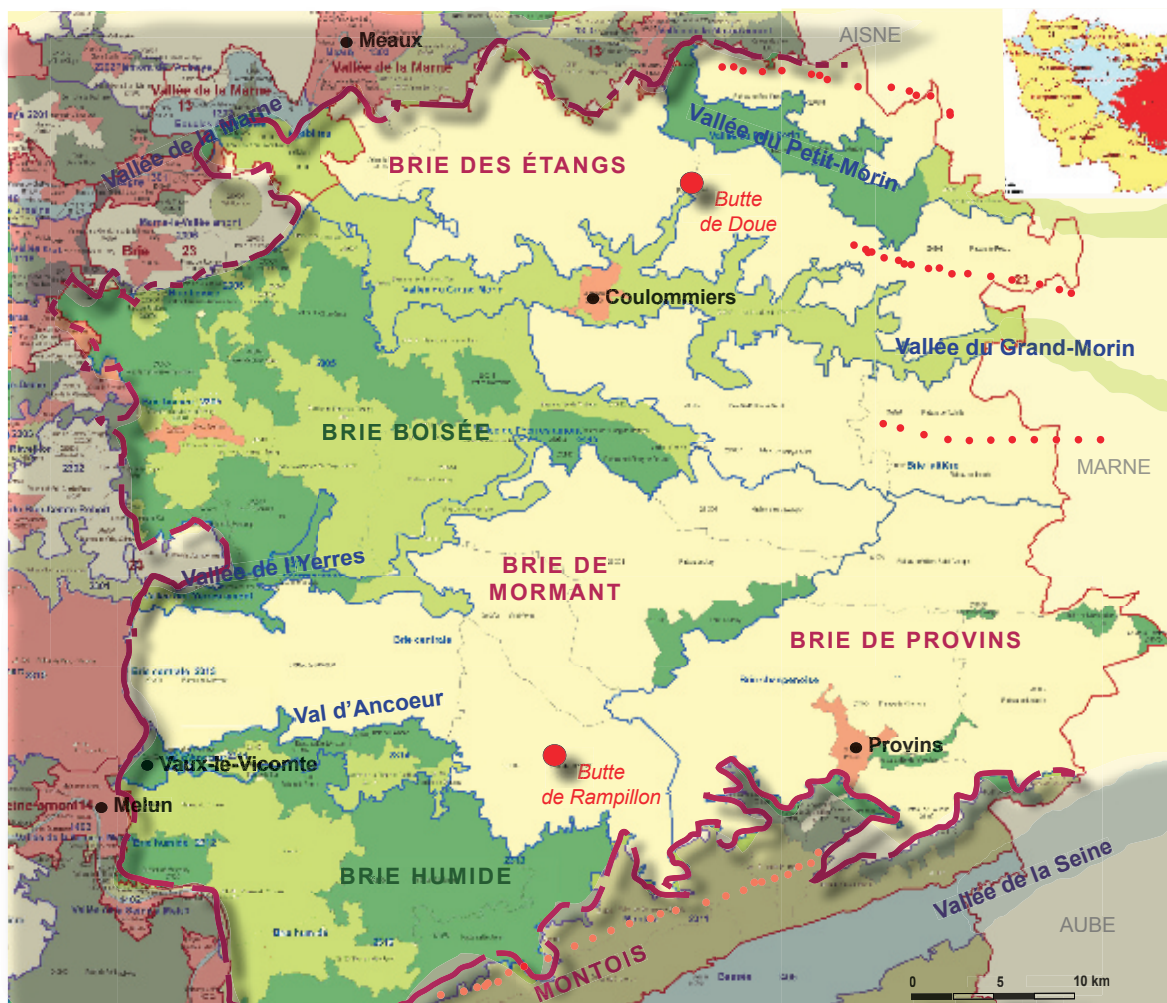
- 1 - BRIE - ORXOIS - MONTOIS
- 2 - GÂTINAIS
- 3 - BEAUCE
- 4 - HUREPOIX-YVELINE
- 5 - MANTOIS-DROUAI
- 6 - VEXIN FRANÇAIS
- 7 - PLAINE DE FRANCE - MULTIEN

— Limite des secteurs potentiellement adaptés à l'éolien.

Unités paysagères potentiellement adaptées :

- Plateau et versants boisés ;
- Versants et collines non boisés ;
- Plaine ou plateau cultivés ;

A - STRUCTURES PAYSAGÈRES



Echelle du paysage

Vaste paysage de plateaux agricoles ouverts de 50 X 60 km, localisé entre la vallée de la Marne au nord et la vallée de la Seine au sud.

On peut distinguer 3 unités de paysage :

- La Brie des étangs :

Les paysages des terres « lourdes » et imperméables du plateau, ponctués de mares et d'étangs et auxquels l'appellation de « Brie des étangs » fait référence, ont aujourd'hui pratiquement disparu. Aujourd'hui ce sont les vastes étendues planes de cultures qui forment l'essentiel des paysages du plateau. Ce paysage varie sensiblement en fonction des combinaisons offertes ici ou là par les ondulations du sol, la présence de buttes ou de vallées creusées par les rus, le dessin des lisières des bois et des forêts, les motifs des hameaux, les fermes isolées, les bosquets. L'occupation humaine se réduit généralement ici à des essaims de hameaux et de fermes isolées.

- La Brie de Mormant :

Plus plat que le plateau de Provins, Les modestes cours d'eau comme l'Avon, affluent de l'Yerres, ou les rus qui grossissent l'Ancoeur, ne sont pas des événements notables de ce paysage mais ils influencent l'ordonnancement de certaines installations humaines. De même, les fermes et les villages ont, dans ce paysage sans relief, investi les moindres formes de buttes et d'éperons. Cet immense espace horizontal de terres cultivées est traversé du nord-ouest au sud-est par l'axe Paris-Provins qui draine les touristes vers la cité médiévale (RD 619, ex RN 19).

- La Brie de Provins :

Cet ensemble est l'un des plus vastes relevant des plateaux cultivés. Les paysages qui le composent s'étendent encore au-delà des limites de la Seine-et-Marne, vers la Marne et l'Aube. Les modulations du relief marquent une différence avec la Brie de Mormant, mais restent très mesurées. Seule la forêt de Jouy se démarque dans cette immensité cultivée, appuyée sur certaines limites aux boisements des vallées.

Le paysage de plateau faiblement accidenté ne présente pas de lignes de force naturelles significative, cependant les **vallées du Petit et du Grand-Morin** présentent des dénivellées très marquées (+/- 100 m) à l'échelle de l'éolien.

Il dispose de nombreuses **structures linéaires d'origine anthropique** à l'échelle du territoire (anciennes routes nationales RN4, RN19, RN34, autoroutes A4, A5,...). La **rareté des éléments verticaux** pouvant servir de repère d'échelle atténue l'impact visuel potentiel des projets éoliens.

Altitude moyenne (de l'ouest vers l'est): Brie de Mormant : 100 à 120m, autres plateaux : 160m à 180m.

A - STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Caractéristiques générales :

Sur les grandes plaines agricoles qui s'étendent à perte de vue, la culture des céréales et des fourrages artificiels règnent presque sans partage, comme dans la Beauce, et le secret de cette fertilité du sol aussi bien que son horizontalité, réside tout entier dans la présence d'une couche épaisse de limon répandue sur toute la surface, parfaitement nivelée, de ce vaste plateau.

En même temps la fréquence des bouquets boisés, des haies vives, des ceintures de beaux arbres en enclos au milieu desquels des habitations isolées sont agréablement disséminées, celle aussi de grandes mares, entourées de roseaux où dorment les eaux des étangs, trahissent l'humidité du fond et par suite l'imperméabilité du sol argileux. Ces faits impriment à la Brie un caractère bien particulier et suffiraient à la différencier de la Beauce, où la perméabilité du sol entraîne, avec la rareté des massifs d'arbres, l'absence des clôtures de haies ou des étangs et la concentration des maisons autour de puits profonds, il y faut joindre un paysage plus accidenté.

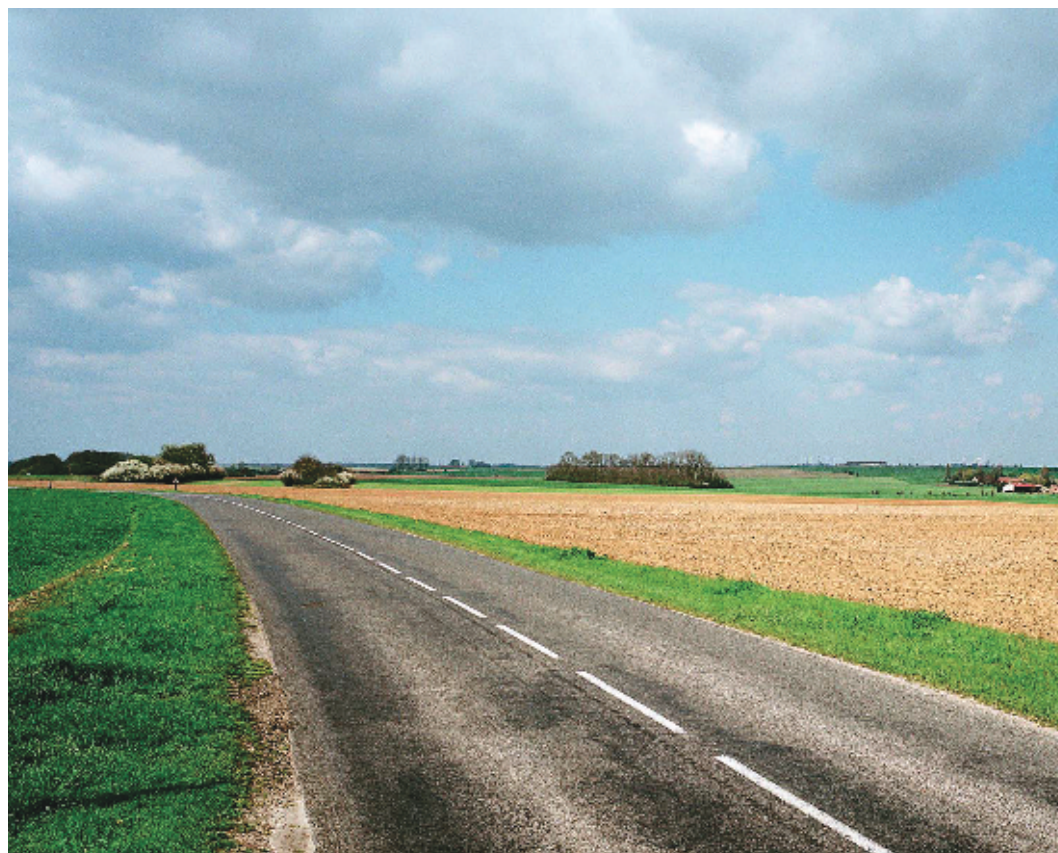
La régularité du plateau de la Brie se montre, de places en places, rompue par des tertres sableux boisés, dont la butte de Doue qui s'élève à 181 m d'altitude.

- Éléments identitaires :

- Grands plateaux agricoles,
- Villages groupés,
- Grands axes rectilignes,
- Silos agricoles,
- Tertres sableux plus ou moins individualisés,
- Présence de bosquets plus ou moins marquée,
- Différences dans les modulations du relief.



Brie des étangs - Plaine agricole ponctuée de boisements - La Ferté Gaucher -



La Croix-en-Brie vue vers le sud-ouest sur le secteur central de la Brie en sortie de la Croix-en-Brie sur la RD 12 vers Nangis.

B - APPROCHE SOCIO-CULTURELLE

- Identité culturelle :

D'un point de vue géographique, on distingue une Haute-Brie (autour de Meaux) et une Basse-Brie (autour de Provins).

La Brie est écartelée entre plusieurs départements : elle s'étend ainsi sur la plus grande partie de la Seine-et-Marne (en dehors de quelques cantons au sud du département qui appartiennent au Gâtinais) à laquelle viennent s'ajouter une partie de la Marne, de l'Aisne.

La partie occidentale de la Brie présente un réel contraste avec la partie orientale au caractère rural marqué du fait de l'urbanisation massive, conséquence de l'accroissement constant de l'agglomération parisienne.



Site de Provins - Tour César et Collégiale Saint-Quiriace (77) -



Site de Provins - Classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO (77) -

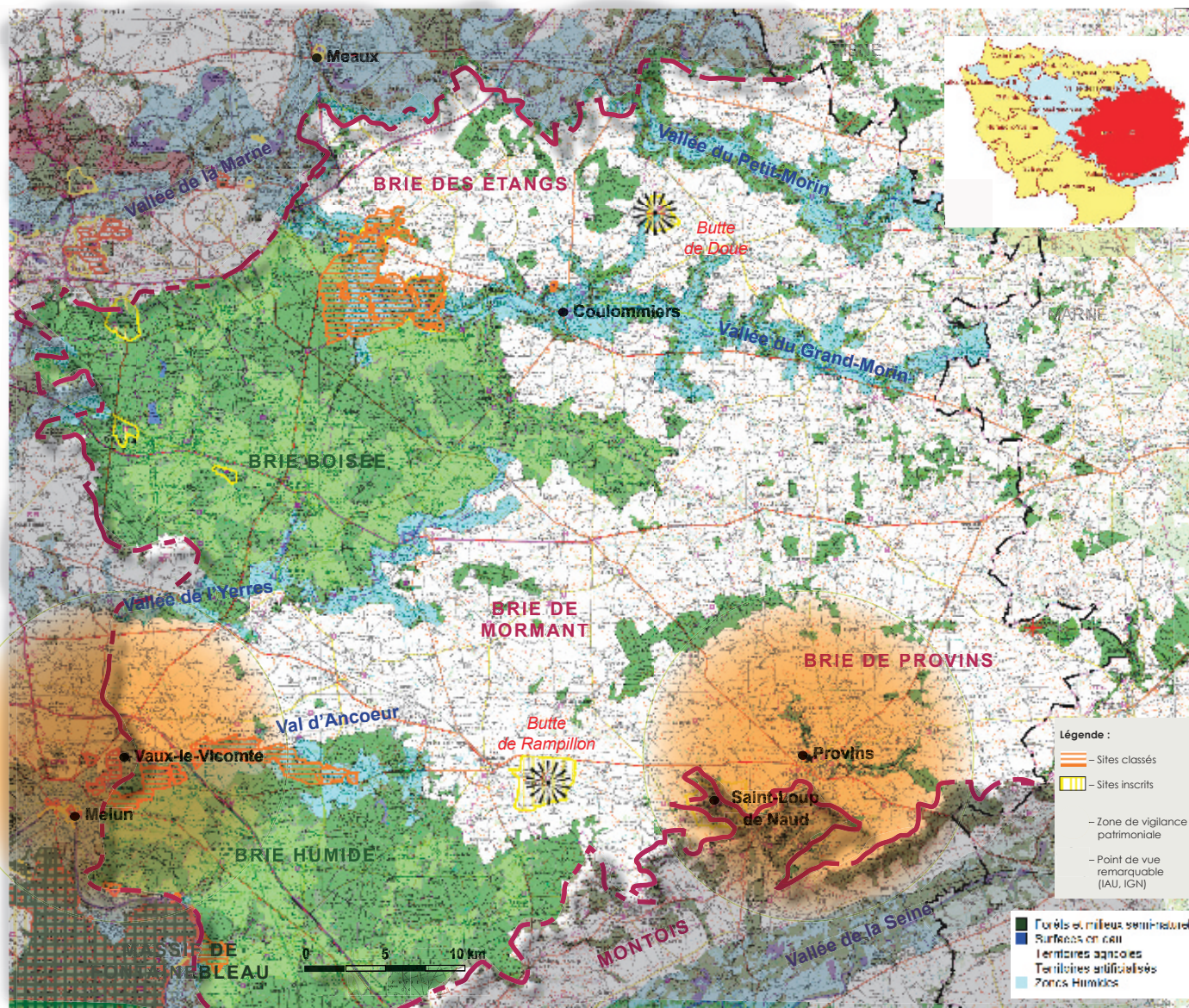


Château de Vaux-le-Vicomte - Maincy (77) -



Butte de Doue surmontée par l'église Saint-Martin (77) -

B - APPROCHE SOCIO-CULTURELLE



Limite d'unité paysagère

Limite départementale

Étude de la sensibilité des paysages franciliens vis-à-vis des parcs éoliens

PAYSAGES ET SITES REMARQUABLES :

- Paysages emblématiques :

- Butte de Doue :

La butte de Doue, surnommée le Phare de la Brie, culmine à 185 m. A son sommet trône, depuis le XIII^e siècle, l'église classée de Saint-Martin.

- Site classé :

- Val d'Ancoeur (vallée de Vaux-le-Vicomte).

- Sites inscrits :

- Butte de Rampillon (Site inscrit) :

Du haut de la butte de Rampillon, l'église Saint-Eliphe domine la vaste plaine de la Brie. Le grand portail, véritable trésor de la sculpture du XIII^e siècle, nous est parvenu presque intact.

- Site de Saint-Loup de Naud (Site inscrit) :

Datant du XI^e et XII^e siècle, l'église est l'un des plus beaux édifices romans d'Ile de France. Sa magnifique église fut un lieu de pèlerinage des Comtes de Champagne en l'honneur des reliques de Saint Loup.

- Sites patrimoniaux emblématiques :

- Site de Provins - Patrimoine mondial Unesco :

Provins est inscrite depuis 2001 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au début du deuxième millénaire, Provins était l'une des villes du territoire des comtes de Champagne qui hébergèrent les grandes foires annuelles, reliant l'Europe du nord au monde méditerranéen. Provins préserve dans une très grande mesure l'architecture et le tracé urbain caractéristiques de ces grandes villes de foire médiévales.

Ce site exceptionnel qui s'inscrit dans le paysage de la Brie nécessite une protection de son bassin visuel (minimum de 10 km autour du site).

- Vaux-le-Vicomte :

Le château, chef-d'œuvre architectural du milieu du XVII^e siècle, est aujourd'hui la plus importante propriété privée classée au titre des monuments historiques. Le parc est la première grande oeuvre de Le Nôtre.